

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 68 (1917)
Heft: 2

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaud. Le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un projet de décret relatif à la création d'une caisse forestière de réserve pour les forêts cantonales. La question est presque partout à l'ordre du jour dans nos cantons. Le moment ne saurait être plus favorable pour réaliser cette utile institution. Dans le canton de Vaud sa création serait maintenant tout particulièrement facile à obtenir: La hausse sur le prix des bois y est spécialement remarquable et, d'autre part, l'exercice forestier 1915/16 compte à son actif de gros bonis provenant de chablis renversés par des coups de vent, soit de circonstances exceptionnelles. Le Grand Conseil saura sans doute profiter de circonstances aussi opportunes pour mettre sur pied un nouvel organisme qui a brillamment fait ses preuves ailleurs et dont ceux qui dans le canton sont à même d'en juger ont souvent déploré l'absence.

Nous apprenons de bonne source qu'une grande commune forestière du canton va très prochainement confier à un technicien forestier la gérance de son important domaine forestier. Voilà une bonne nouvelle au sujet de laquelle le Journal reviendra quand la question sera complètement mise au point.

— La Société vaudoise des sciences naturelles vient d'appeler à sa présidence pour 1917 M. *M. Moreillon*, inspecteur forestier d'arrondissement à Montcherand sur Orbe. Tous nos compliments pour cette distinction qui ne surprendra pas ceux qui savent combien M. Moreillon est resté actif dans le domaine de la botanique systématique.. Voilà longtemps qu'un forestier n'avait plus eu l'honneur de présider la savante assemblée des naturalistes vaudois; l'inspecteur des forêts A. Davall fut, sauf erreur, le dernier.

Nous enregistrons avec plaisir ce fait d'un praticien qui a su conserver le contact si bienfaisant avec les hommes de science et auquel ces derniers manifestent leur reconnaissance en le mettant à la tête de leur corporation. Les hommes des bois ne peuvent que s'en sentir flattés.

DIVERS.

Protection de la Nature. M. le Dr *Paul Sarasin*, le savant bâlois qui préside aux destinées de la Ligue suisse pour la protection de la nature a célébré en décembre dernier le 60^e anniversaire de sa naissance. A cette occasion, l'université de Lausanne lui a décerné le grade de docteur „*honoris causa*“; les comités et commissions qui dirigent en Suisse le mouvement de protection de la nature lui ont remis une adresse de remerciement due au pinceau d'un artiste de grand talent.

Les forestiers joignent de grand cœur l'expression de leur sentiment de reconnaissance à l'adresse de l'homme éminent qui voit toute son activité à la sauvegarde de notre patrimoine de richesses naturelles. Nul mieux qu'eux n'apprécie l'utilité et la beauté du devoir patriotique aussi noblement compris.